

Parcours de professionnalisation des suppléants/DA du 2nd degré

Année 1. DDEC 93



Message de la directrice de l'ISFEC AFAREC

Avec Laurence TRICOT, adjointe et pilote du dispositif, et l'ensemble de l'équipe administrative et de formation de l'Institut, nous sommes heureux de vous accompagner vers le métier d'enseignant.

« Eduquer, passion d'espérance » est une conviction qui nous guide au quotidien, aussi bien pour accompagner les élèves que les adultes en formation. L'équipe constituée par Laurence Tricot est composée de formateurs experts qui pour un grand nombre d'entre eux sont également enseignants en responsabilité de classe. Ils vont vous transmettre les attendus du métier à partir des textes qui encadrent cette profession et ils vont travailler avec vous les gestes professionnels, les contenus d'enseignement et les postures éthiques, relationnelles et éducatives.

Les chefs d'établissement et les collègues avec qui vous travaillez chaque jour partagent avec vous le métier réel au cœur de la communauté éducative. Le cœur battant de l'Enseignement catholique est là : au cœur des établissements scolaires participant chacun à la mission commune.

L'ISFEC peut vous proposer également des parcours de formation et de préparation aux concours (MASTER MEEF, second concours interne pour le 1^{er} degré, CAER-PC pour le second degré)

Nous formons des vœux pour que vous puissiez trouver dans l'accompagnement au métier d'enseignant une voie de développement et d'avenir qui fasse sens pour chacun d'entre vous.

Marie-Anne LEDUBY

ISFEC AFAREC, UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCOMPAGNER

ISFEC AFAREC IdF		
39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tel : 01 44 39 45 90 – Site : www.isfecafarec.net		
Directrice	LEDUBY Marie-Anne	ma.leduby@isfec-idf.net
Adjointe de direction (secteur entrée par l'emploi)	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Ingénieure numérique	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net
Documentaliste	ZIPPER Thomas	t.zipper@isfec-idf.net

LE PARCOURS DE FORMATION

Formation des stagiaires		
Responsable des parcours	TRICOT Laurence	l.tricot@isfec-idf.net
Responsable administrative	HIERSO-OUBLIE Lauriane	l.hiersooublie@isfec-idf.net
Responsable numérique MOODLE	LOUIS Anne-Christine	ac.louis@isfec-idf.net

79 HEURES DE FORMATION sur 4 ans

79 heures en présentiel, en distanciel synchrone et en distanciel asynchrone dans les locaux de l'ISFEC AFAREC.

Années	Nombre heures	Programmation	Contenus (à titre indicatif)
Année 1	20	1 parcours par DDEC en septembre 1 parcours par mois entre novembre et février	Prise en main des groupes classe. Outils pédagogiques et didactiques. Connaissance du projet de l'Enseignement catholique.

Le Père Laurent STALLA BOURDILLON est le prêtre accompagnateur de l'ISFEC AFAREC IdF.

Son bureau se situe dans l'Oratoire, à l'entrée de l'escalier B10. Pour le contacter : lstalla@wanadoo.fr

TABLE DES MATIÈRES

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	5
DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	6
LE PARCOURS DE FORMATION	7
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	8
Année 1	8
Parcours de professionnalisation 1 du 30 septembre 2023 au 22 novembre 2023	9
Parcours de professionnalisation 1 pour l'EPS	10
MOYENS PÉDAGOGIQUES	13
OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT	13
EVALUATION	13
POLITIQUE D'INCLUSION	13
INSCRIPTIONS	14

PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le texte d'orientation intitulé « **Être professeur dans l'Enseignement catholique** », approuvé par le Comité national de l'Enseignement catholique le 6 juillet 2007, définit le rôle du professeur dans un établissement catholique d'enseignement et la manière dont les professeurs sont accueillis, formés et accompagnés. « Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'Enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »

Les professeurs sont des passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité. Ils ont à développer chez leurs élèves l'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances. En conséquence, il est nécessaire de multiplier les approches pédagogiques et éducatives et de se référer à trois principes pour le rôle du professeur :

- Donner du sens aux apprentissages scolaires ;
- Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne ;
- Construire du lien social.

Les professeurs sont membres d'une communauté éducative. « Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. »

Chaque enseignant prend connaissance et participe au projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. « La proposition explicite de la foi chrétienne, [...] relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. »

Les professeurs sont dans un établissement associé à l'Etat. « L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique.

Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'Enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'Enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre. »

DANS UNE LOGIQUE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation¹

« Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres.

Ce référentiel de compétences vise à :

1. **Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs** communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. **Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation**, dans leur contexte d'exercice.
3. **Identifier les compétences professionnelles attendues.** Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue. ». Sont ainsi définies :
 - Des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
 - Des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
 - Des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).»

« Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments » ». Outre cette définition proposée par le B.O. n°30 du 25 juillet 2013, on peut trouver différentes définitions de la compétence mais toutes ont en commun les caractéristiques suivantes soulignées par Philippe Astier : « la compétence n'est pas innée, elle est acquise ; elle est spécifique à une classe de situation ; elle est personnelle, subjective, en lien avec un contexte et avec l'action. »

Une compétence est toujours inférée. La validation d'une formation par compétences est collégiale et institutionnelle. Elle s'opère en fin d'année par un croisement des points de vue des différents protagonistes responsables de l'accompagnement et de la validation des stagiaires. La logique d'une formation par compétences est différente d'une logique prescription/application, du cours-type reproductible quels que soient les élèves et les contextes, d'un rapport mécanique enseignement / apprentissage. Cette priorité oriente les propositions de formation à l'ISFEC AFAREC IdF.

En conséquence, l'exercice du métier d'enseignant et les temps de formation à l'institut de formation doivent favoriser les mises en œuvre, la mise à disposition et le développement de ressources, la clarification des attendus chez les élèves et le retour réflexif.

¹ Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013

LE PARCOURS DE FORMATION

Ce parcours a pour objectif de développer les compétences professionnelles des entrants dans le métier d'enseignant selon les 5 axes suivants :

AXE 1 : ANALYSE ET ADAPTATION DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN TENANT COMPTE DU NOUVEAU MÉTIER À APPRENDRE ET DE SON NOUVEL ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1.1 : Etre enseignant, identité professionnelle et positionnement relationnel

1.2 : Outils numériques : prise en main de la plateforme

AXE 2 : PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES ET INSTITUTIONNELS DE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL EN LIEN AVEC LES RESPONSABILITÉS ATTACHÉES À SA FONCTION

2.1 : L'institution scolaire et l'Enseignement catholique

2.2 : Cadre réglementaire, droits et obligations des enseignants

AXE 3 : COMPÉTENCES RELATIONNELLES, DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION FAVORISANT LA TRANSMISSION, L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE SON ENVIRONNEMENT

3.1 : La relation à l'élève et au groupe classe

3.2 : La relation de coopération au sein de la communauté éducative

AXE 4 : MAÎTRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DE LEUR DIDACTIQUE

4.1 : Contenus disciplinaires et programmes

4.2 : Didactique disciplinaire

AXE 5 : GESTES PROFESSIONNELS ET PRÉPARATION DE LA CLASSE

5.1 : Processus d'apprentissage et méthodes pédagogiques

5.2 : Planification de son enseignement et évaluation

5.3 : Pratiques professionnelles aux étapes clés

5.4 : Prise en compte de la diversité des élèves dans le cadre de l'Education inclusive

DESRIPTIF DE LA FORMATION

Année 1

Session de pré-rentree : Découvrir un écosystème particulier et sécuriser ses premières heures de cours

Cette journée se déroule dans les diocèses et s'adressent aux suppléants n'ayant jamais enseigné.

Jour	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ²
Entre le 29 août et le 31 août	9h30-12h30	2.1 2.2	Préparer son entrée en fonction (information et questionnement de pré-rentree) Présentation d'un établissement catholique d'enseignement : connaître pour identifier dans l'établissement d'exercice - Les spécificités du cadre d'exercice - Le règlement intérieur	CC2
		3.2	Préparer son entrée en fonction Appartenir à la communauté éducative de son établissement : - Connaître pour identifier dans l'établissement d'exercice les différents partenaires et les personnes ressources - Préparer la réunion de rentrée : présenter sa discipline	CC1, CC2
		2.2	S'approprier le cadre réglementaire et les obligations des enseignants : - Les textes réglementaires - De premières situations à explorer.	CC1, CC2, CC6
	13h30-16h30	3.1	Accueillir les élèves. - Assurer leur sécurité (plateaux techniques, laboratoires ...). - Faire autorité (dont rôle du regard et de la voix) - Poser un cadre sécurisant et éthique : la bienveillance éducative.	CC2, CC3, CC12
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : Découvrir des modèles de programmation, des documents pédagogiques, les sites académiques et disciplinaires et Eduscol... Présentation d'une situation d'apprentissage - Choix de l'activité - Posture ..	P1, P2, P3, P4

² [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Parcours de professionnalisation 1 : du 30 septembre 2023 au 22 novembre 2023

Session organisée à l'ISFEC AFAREC : demi-journée avec un formateur disciplinaire

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées
Session 1 Samedi 30 septembre	9h30-12h30 Présentiel	3.1 3.2	Relire ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.2	Planifier son enseignement : - Utiliser les programmes et autres documents officiels - S'inscrire dans une progression - Instaurer des rituels - Construire une séance Evaluer : sens et outils dans l'établissement	P1, P3, P4

Session au sein de la DDEC : journée interdisciplinaire approfondissement de la journée de pré-rentrée

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ³
Session 2 11 octobre 2023	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : évolution de sa représentation du métier d'enseignant	CC6
		3.2	Appartenir à la communauté éducative de son établissement : Approfondissement : communication avec les parents, les collègues, les AESH : réunion mi- trimestre, conseils de classe ...	CC1, CC2
		2.2	Faire autorité : - Reconnaître et gérer des situations de tensions, - S'appuyer sur des éléments de communication non verbales (posture, geste, regard) - Maîtriser sa voix	CC1, CC2, CC6
	13h30-15h30	3.1	Poser un cadre sécurisant et éthique : retour sur le cadre posé, la nature des sanctions et leurs effets, en lien avec le règlement de l'établissement	CC2, CC3, CC12
		5.2	Evaluer - Sens de l'évaluation (approfondissement) - Rédaction d'appréciations	CC6, P3, P5
		5.4	Se doter de premiers repères sur la prise en compte de la diversité des élèves.	CC4

³ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Session au sein de l'ISFEC AFAREC (Toutes disciplines hors EPS)

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁴
Session 3 Lundi 23 octobre	9h30-12h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle : évolution de sa représentation du métier d'enseignant	CC6
		3.1	Relire la première période : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		5.1 5.2	Connaître et utiliser les programmes. Construire des séquences, des séances.	P1, P3
	13h30-15h30	4.1 4.2	Ritualiser les séances.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités.	P3, P4
Session 4 Mardi 24 octobre	9h30-12h30	5.3	Identifier quelques passages à risques, gestes professionnels : - Présenter une situation d'apprentissage en particulier : transmettre des consignes ; - Maintenir les élèves dans l'activité.	P1, P2, P3, P4
		5.2	Diversifier son enseignement avec le travail de groupe.	CC14, P3, P4
	13h30-15h30	4.1 4.2	Préparer des activités (éventuellement pour du distanciel) au sein de séquence ; Penser et construire des traces écrites adaptées.	P1, P2, P3, P4, P5
		5.2	Évaluer les progrès des élèves, écrire une appréciation.	P1, P2, P5
		1. 2	Utiliser des outils numériques.	CC9
Session 5 Mercredi 22 novembre	17h00-19h00 Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté. Mutualiser avec les autres formés. Réajuster en adaptant, en modifiant les outils ou l'organisation. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

⁴ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Session en établissement dans l'Essonne **pour les suppléants et DA en EPS**

Jours	Durée	Axes	Contenus	Compétences développées ⁵
Session 3 et 4 Mardi 17 octobre Et Jeudi 19 octobre	8h30-11h30	1.1	Commencer à construire son identité professionnelle.	CC14
		3.1	Interroger ses premières semaines d'enseignement : positionnement, posture, climat de classe.	CC1, CC2, CC6, CC10, CC12, P2
		4.1 4.2	Maîtriser les contenus disciplinaires : apports sur les APSA .	P1, P3, P4
	13h30-16h	5.1 5.3	Observer des groupes d'élèves à partir d'axes d'observation co-construits.	P1, P3, P4, P5
		5.2 5.4	Gagner du temps en planifiant et en construisant des activités : déterminer avec la formatrice des axes de travail individualisés.	P3, P4, CC14
Session 5 Jeudi 23 novembre	17h-18h Distanciel synchrone	1.1	Poser un regard critique sur ce qui a été expérimenté : analyse réflexive sur sa pratique didactique en comparaison avec celles d'enseignants de niveaux d'expertise différents. Mutualiser avec les autres formés. Dresser le bilan de la formation.	P3, CC10, CC14

⁵ [Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, BO du 25/07/2013](#)

Connaissance du Projet de l'Enseignement catholique

Public visé : suppléants qui ont bénéficié du pré-accord collégial et devant participer aux formations sur la connaissance de projet de l'Enseignement catholique, formations assurées par le père Laurent STALLA BOURDILLON.

Les modules développent l'axe 2.1 du parcours et les compétences CC1, CC6 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

En lien avec votre direction diocésaine, les dates vous seront proposées en fonction de votre prise de poste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques au travers de lectures, d'analyses, d'échanges, de courtes vidéos le tout dans une démarche active de tous ;
- Appropriation individuelle, travaux de groupes, co-construction d'outils, mutualisation des productions, exposés des stagiaires ;
- Expérimentations lors des intersessions ;
- Mutualisation et analyse des expériences menées pendant les intersessions ;
- Auto-évaluation durant les phases de la formation avec feedback des formateurs ;
- Outils numériques.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

La plateforme isfecafarec-adistance

La formation étant hybride, les stagiaires bénéficient d'un accès à une plateforme web d'apprentissage en ligne open source qui offre, pour une communauté constituée d'un ou plusieurs formateurs et apprenants, de nombreuses possibilités d'interactions.

Basée sur le logiciel Moodle, la plateforme isfecafarec-adistance (Moodle) favorise les échanges et les interactions entre les apprenants, les formateurs et le contenu pédagogique. L'apprenant est ainsi placé au cœur du dispositif. Moodle intègre des outils et des activités d'apprentissage orientés sur :

- les communications synchrones (personnes en ligne visibles, chat) ;
- les communications asynchrones (forum) ;
- l'apprentissage collaboratif (groupes, glossaire, wiki, atelier, base de données) ;
- la réflexion critique (sondage : vote ; feedback : les attentes...)

La plateforme Moodle a été conçue pour favoriser une approche socioconstructiviste. Elle permet également d'apporter des ressources complémentaires permettant d'enrichir l'enseignement présentiel. Associée à l'accompagnement de l'ensemble de l'équipe de formateurs, la plateforme isfecafarec-adistance est un moteur puissant au service de la réussite des apprenants.

EVALUATION

L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires.

L'évaluation des acquis des compétences développées sera réalisée par une auto-évaluation sur fiche ISFEC.

Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage

Feuille de présence (ISFEC), transmise également à la DDEC dont dépend le suppléant

Attestation de formation (ISFEC)

POLITIQUE D'INCLUSION : HANDICAP

Les locaux de l'ISFEC AFAREC IdF sont accessibles à tous.

Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap : Mme Laurence TRICOT – referenthandicap@isfec-idf.net.

Toutes les informations relatives à une demande d'aménagement sont disponibles sur le site internet : [ici](#).

INSCRIPTIONS

Parcours de professionnalisation des suppléants et DA 2D	Dates début formation	ID https://www.formiris.org/	Date de clôture des inscriptions
---	--------------------------	---	-------------------------------------

Public visé : néo suppléants ou néo délégués auxiliaires en poste depuis la rentrée des classes et n'ayant bénéficié d'aucune formation.

Année 1 Débuter en septembre 2023, Seine-Saint-Denis	30/09/2023	IDF-2023-00321	24/09/2023
Année 1 EPS	17/10/2023	Inscription effectuée par FORMIRIS	24/09/2023